



La fin du printemps annonce le début de la saison des assemblées générales annuelles pour une majorité des membres du ROC 03. Vous trouverez dans ce bulletin quelques nouvelles à partager avec vos équipes et vos membres.

Bonne lecture!

SUJETS ABORDÉS DANS CET INFO-ROC...

- [1. Renouvellement du membership](#)
- [2. À vos agendas AGA du ROC 03](#)
- [3. Pense bête de l'ACA \(action communautaire autonome\)](#)
- [4. Comité luttes sociales et communautaires - Recrutement](#)
- [5. Promotion de vos offres d'emploi - Rappel](#)
- [6. Plan d'action gouvernementale en action communautaire \(PAGAC\)](#)
- [7. Programme de soutien aux organismes communautaires \(PSOC\)](#)
- [8. La campagne Engagez-vous pour le communautaire se poursuit](#)
- [9. Appel de projets pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes](#)
- [10. Appel de projets programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#)

1. Renouvellement du membership au ROC 03

La période de renouvellement de votre membership au ROC 03 arrive à grand pas. Vous recevrez sous peu un formulaire à compléter en ligne. N'attendez pas la date limite, l'été est si vite passé !

2. À vos agendas

La prochaine assemblée générale annuelle du ROC 03 aura lieu le 25 septembre 2019 de 9h à 16h. Réservez cette date dès maintenant! Plus de détails suivront au cours des prochains mois. Ne manquez pas ce rendez-

vous important de la vie associative et démocratique de votre regroupement. Nous vous attendons en grand nombre.

3. Pense bête de l'ACA (Action communautaire autonome)

En cette période faste en terme d'assemblées générales annuelles, le ROC 03 vous partage le critère 3 de l'action communautaire autonome;



LA VIE DÉMOCRATIQUE

La vie démocratique se définit par :

- 1 le respect des lois qui régissent les organismes,
- 2 l'adoption de pratiques dans l'organisme favorisant une réelle participation des membres aux décisions.



Une vie démocratique, c'est :

- * un CA élu de façon démocratique et qui se rencontre régulièrement dans l'année.
- * un CA composé en majorité de personnes concernées par la mission de l'organisme.
- * s'assurer d'un déroulement démocratique à l'AGA, par exemple en permettant à toutes et tous de donner leur avis.
- * respecter les pouvoirs des membres en AGA, c'est-à-dire : adoption du procès-verbal de l'AGA précédente, choix du vérificateur financier, élection du CA, réception des rapports d'activités et financiers et, s'il y a lieu, ratification aux règlements généraux et lettres patentes.
- * essayer de nouvelles façons d'impliquer le plus possible les membres dans les prises de décisions, par ex. organiser des ateliers à l'AGA pour discuter du plan d'action.
- * envoyer des documents avant les CA et l'AGA pour que les membres puissent se préparer.
- * organiser des assemblées générales spéciales pour consulter les membres en cours d'année.
- * respecter le contenu des lettres patentes et des règlements généraux.
- * s'assurer que les lettres patentes et les règlements généraux sont à jour.

4. RECRUTEMENT - Comité luttés sociales et communautaires



Lors de la dernière assemblée générale spéciale les membres du ROC 03 ont adopté à l'unanimité la création du Comité luttes sociales et communautaires. Le mandat du comité est:

- D'alimenter les membres du ROC 03 sur les enjeux de luttes sociales et communautaires, notamment en partageant des analyses et en créant des outils sur les thèmes prioritaires.
- De développer des stratégies d'information, de formation et d'action sur les enjeux prioritaires dans la région en lien avec les luttes sociales.
- Dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action du ROC 03, soumettre des propositions au Conseil d'administration en lien avec son mandat.

Nous invitons les personnes (coordination/direction/intervenant) intéressées à faire partie du comité à communiquer avec Libardo Garcia: liaison@roc03.com pour plus d'information ou pour vous impliquer.

5. RAPPEL - Promotion de vos offres d'emploi

Depuis quelques mois, le ROC 03 a pris l'initiative d'afficher les offres d'emploi du milieu communautaire sur son site web, et de les promouvoir régulièrement sur sa page Facebook. Il faut dire que les besoins de main d'œuvre des organismes sont importants. Par ailleurs, au cours de ses représentations, le ROC 03 a pu constater que plusieurs chercheurs d'emploi intéressés à travailler dans notre milieu ignoraient quelle source consulter.

Visiblement, il est devenu nécessaire d'avoir un lieu de convergence où les organismes peuvent signifier leurs besoins en personnel, et où les personnes en recherche d'emploi retrouvent au même endroit les offres de notre milieu. À ce titre, nous vous encourageons donc à prendre l'habitude de nous envoyer vos offres d'emploi, et à faire la promotion de notre page Facebook (2270 abonnés) comme outil de diffusion de celles-ci.

6. Plan gouvernemental en action communautaire (PAGAC)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, a annoncé un appel de mémoires ciblé en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.

Cette étape consiste à interpeller les regroupements d'organismes communautaires reconnus dans leur collectivité afin de recueillir leurs commentaires et suggestions ainsi que ceux de leurs membres. Les regroupements d'organismes communautaires auront jusqu'au 6 décembre 2019 pour déposer un mémoire. Les

milieux municipaux et philanthropiques seront également consultés au cours des prochains mois. La consultation est organisée autour de trois grands thèmes visant à mieux soutenir et reconnaître l'action communautaire :

1. La consolidation et le développement de l'action communautaire;
2. La cohérence de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires;
3. La promotion et la valorisation de l'action communautaire.

Le ministre comptera aussi sur l'apport des députés de l'Assemblée nationale à la suite de la mise sur pied d'un comité consultatif composé de parlementaires qui souhaitent contribuer à la réflexion et mettre à profit leur vision de l'action communautaire.

La consultation s'échelonnera sur une période de 11 mois.

1. Consultation des interlocuteurs ministériels (regroupements) – sous forme d'appel de mémoire (jusqu'en décembre 2019)
2. Consultation des partenaires (municipalités, fondations) sous forme d'appel de mémoire (à déterminer)
3. Démarche-recherche dans quelques régions sous forme de groupes de discussion (focus groups) (Hiver/printemps 2020)
4. Rencontres particulières avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (sur invitation).

Le lancement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire est prévu pour 2021.

7. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

L'annonce d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a pour effet de reporter les travaux de révision des orientations du PSOC du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), afin d'assurer une cohérence entre ces deux démarches.

Le MSSS contribuera aux travaux du MTESS dans un objectif d'arrimage entre les deux ministères. Les consultations des groupes de base suite aux travaux du MSSS, de concert avec la CTROC et la TRPOCB, seront donc retardées d'environ un an. Nous devrions recevoir les informations concernant le fonctionnement de ce processus d'ici peu.

Par ailleurs, un comité de liaison permanent sera mis en place prochainement entre la CTROC et le MSSS. Le mandat du comité sera d'être un lieu d'échange, d'information, de discussions principalement sur la gestion PSOC, les préoccupations des organismes communautaires et les réalités régionales.

Finalement, nous sommes toujours en attente d'informations concernant la répartition du 35M\$ annoncés lors du dernier budget. Dès que des informations nous seront transmises, tous les organismes reconnus en seront avisés.

Restez à l'affût !



8. La campagne Engagez-vous pour le communautaire se poursuit

Appel aux organismes à renouveler leur adhésion à la campagne

Le bilan de nos trois années d'actions a permis de constater **la grande volonté du mouvement de l'ACA de poursuivre notre front commun** afin de défendre le financement et l'autonomie de l'ACA, sa mission de transformation sociale et de lutter pour plus de justice sociale.

Un **plan d'action pour les 4 prochaines années sera travaillé cet été et cet automne**, avec les antennes régionales et les regroupements nationaux, mais nous voulons dès maintenant lancer le message au gouvernement que notre campagne se poursuit. C'est pourquoi le comité de coordination lance un appel large aux organismes communautaires de tout le Québec à **signifier ou à renouveler leur adhésion** et leur engagement de principe à la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

Pour ce faire, [adoptez une résolution dans vos instances](#) (conseil d'administration, assemblée générale, etc.) puis compléter le court formulaire [Mon organisme s'engage dans la campagne](#).

<https://bit.ly/2QB7n0Q>

9. Appel de projets pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest, invite les organisations québécoises à soumettre un projet dans le cadre de la quatrième édition de l'appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour renforcer l'effet des gestes posés en matière d'égalité, chaque projet bénéficiera dorénavant d'une aide financière maximale pouvant aller jusqu'à 150 000 \$

pour un projet d'une durée d'un an ou de 300 000 \$ pour un projet d'une durée de deux ans.

<https://bit.ly/2VU88bg>

10. Appel de propositions 2019 - 2020 du programme Nouveaux Horizons pour les aînés - Volet communautaire

La croissance de la population des aînés au Canada s'accélère. On prévoit que, d'ici 2036, il y aura environ 10 millions d'aînés. Voici certains des objectifs du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) :

- consolider l'autonomie des aînés;
- encourager les aînés à mettre en commun leur savoir, leurs compétences et leur expérience avec d'autres personnes au sein de la collectivité;
- rehausser le bien-être social des aînés et le dynamisme communautaire.

La période de présentation des demandes est du 15 mai 2019 au 21 juin 2019. Pour plus d'information suivre le lien ci-dessous

<https://bit.ly/2X4MRYG>

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!

L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Quebec, G1H 6Y8

Courriel : info@roc03.com

Tel.: 418.524.7111

www.roc03.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[YouTube](#)



[Site Internet](#)



[Adresse courriel](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

